

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau  
Affaire suivie par : Jean-Michel Develotte  
Tél : 03 87 3 4 83 31  
E-mail : jean-michel.develotte@moselle.gouv.fr

Metz, le 07/07/2020

**La responsable de l'Unité Police de l'Eau,**

à

**Monsieur le Maire  
Mairie d'Avricourt  
11, rue de la Chapelle  
57810 Avricourt**

**OBJET** : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la rectification du tracé du ruisseau « Le Sânon ».

N°57-2020-00250 - Accord immédiat

**RÉF.** : Y:\Dossiers instruits\_en cours\Tx sur cours d'eau\CD57\SB281\Avricourt

**P.J.** : 1

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Rectification du tracé du ruisseau "Le Sânon" au droit de l'ouvrage d'art SB281**

Ce dossier a été déposé par : Département de la Moselle  
Service gestion du patrimoine routier

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- ✓ un exemplaire du dossier de déclaration ;
- ✓ un exemplaire du **récépissé de déclaration n°57-2020-00250** en date du 06 juillet 2020 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'Unité Police de l'Eau,

  
Céline Dellinger

Copie :  
-OFB